



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT DU CALVADOS
SYNDICAT DES EAUX DU BOCAGE VIROIS**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du Mercredi 20 Mars 2024

**SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE
Délibération n°40/2024**

Date de convocation des Délégués Syndicaux	11 Mars 2024
Date d'affichage	11 Mars 2024
Nombre de Membres dont le Comité Syndical est composé	45
Nombre de Délégués en exercice	44
Nombre de Délégués qui assistaient à la séance	25
Nombre de Procurations	04

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-mars à 09h30, les membres du Conseil Syndical, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle de Spectacle rue du Docteur Fontaine – St Sever Calvados 14380 NOUES DE SIENNE, sous la présidence de Monsieur Francis HERMON, Président.

Monsieur Marc ANDREU SABATER a démissionné de toutes ses fonctions d'élu. La commune de VIRE NORMANDIE n'a pas encore procédé à la désignation de son remplaçant au sein du Syndicat des Eaux du Bocage Virois. Le nombre de Délégué en exercice est donc de 47 au lieu de 48.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD Christine, BASYN Dirk, BRISON – VALOGNES Coraline BROGNIART Frédéric, CATHERINE Pascal, DESMOTTES Nicole, DROULLON Joël, DUFLOT Alain, FAUDET Olivier, FERGANT Françoise, GOSSMANN Patrick, GUETTIER Mickaël, HERBERT Jean-Luc, HERMON Francis, HEUDE Valérie, LAFOSSE Jean-Marc, LECHERBONNIER Alain, MAINCENT Lyliane, MAROT DECAEN Michel, MARTIN Eric, MURIER Jean-Pierre, RUAULT Jean-Claude, RAVENEL Georges, ROBBES Martine et ROSSI Annie.

Etaient absents excusés : Mesdames et Messieurs BAZIN Lucien, CHANU Hervé, GALLIER Pierre-Henri, JUS Eric, LEFRANCOIS Denis, LETELLIER Nadine, SILLERE Michel, VELANY Guy et WIELGOSIK Frédéric.

Etaient absents : Monsieur BENOIST Bernard, CHENEL Fernand, COUPEAUX Alain, COURTEILLE Jacques, DEBROIZE Pascal, DECLOMESNIL Alain, ENGUEHARD Samuel, GOETHALS Corentin, LELARGE Michel, MALOISEL Gilles.

Procurations : de Monsieur CHANU Hervé à Monsieur GUETTIER Mickaël ; de Monsieur GALLIER Pierre-Henri à Monsieur DROULLON Joël ; de Monsieur JUS Eric à Madame BRISON-VALOGNES Coraline ; Monsieur LEFRANCOIS Denis à Monsieur CATHERINE Pascal.

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

La séance a été déclarée ouverte à 09h53.

Madame ARNAUD Christine a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président du Syndicat des Eaux du Bocage Virois présente aux conseillers syndicaux le rapport d'orientation budgétaire 2024 du service Assainissement dont un exemplaire leur a été envoyé avec la convocation à la présente réunion.

Après délibération, à **l'unanimité des présents**, les délégués syndicaux prennent acte du rapport d'orientation budgétaire 2024 du service Assainissement dont un exemplaire est annexé aux présentes.

Fait et délibéré en séance publique les, jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

**Le PRESIDENT
du Syndicat des Eaux du Bocage VIROIS,
Francis HERMON**



Syndicat
des Eaux
du Bocage
Virois

Francis Hermon

Certifiée exécutoire après transmission à
La Sous-préfecture de Vire et publication
Le



BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – ANNEE 2024

1. Evènements notables

Le Syndicat des Eaux du Bocage Virois a été créé au 1er janvier 2024 par fusion du Syndicat des Bruyères, du SIVOM de Saint-Sever, du Syndicat de Production de la Sienne, et par transfert de compétence Eau Potable et Assainissement Collectif de Vire Normandie.

L'ensemble des biens, droits et obligations des syndicats fusionnés sont transférés au syndicat issu de la fusion.

Budgétairement, les résultats 2023 et la dette des structures suivantes ont été transférées au budget Assainissement Collectif du Syndicat des Eaux du Bocage Virois :

Structure	Résultat de fonctionnement transféré	Résultat d'investissement transféré	Résultat total transféré	Capital des emprunts transférés
Service Assainissement Vire Normandie	1 588 898 €	94 583 €	1 683 481 €	1 097 227 €
Syndicat des Bruyères	456 651 €	- 99 009 €	357 643 €	2 450 897 €
SIVOM de Saint – Sever – Budget Ass. Collectif	449 023 €	- 111 633 €	337 391 €	738 080 €
TOTAL	2 494 573 €	-116 059 €	2 378 514 €	4 286 205 €

2. Les effectifs

Le Syndicat des Eaux du Bocage Virois comprend à la date du 1^{er} mars 2024 un effectif de 43,8 salariés, auxquels se rajoutent 5 agents mis à disposition par la Ville de Vire Normandie et 3 apprentis.

36 salariés sont de droit privé (dont 2 en détachement de la fonction publique et 1 en disponibilité), 7 sont fonctionnaires et 1 contractuel de droit public.

Les salariés sont actuellement répartis de la façon suivante :

- 31 salariés et 2 apprentis affectés au SIRET Eau Potable
- 7 salariés et 1 apprenti affectés au SIRET Assainissement Collectif (personnel ex – Service Assainissement Vire Normandie)
- 1 salarié affecté au SIRET Assainissement Non Collectif (personnel transféré des SPANC)

Le personnel travaillant de façon mutualisé entre les différents services définir pour une répartition des charges. Les effectifs actuels estimés sont de :

- 33,5 ETP en Eau potable
- 16,8 ETP en Assainissement Collectif
- 1,7 ETP en Assainissement Non Collectif

L'effectif n'a pas évolué depuis la création au 1^{er} janvier 2024.

Les évolutions suivantes sont envisagées pour 2024 :

- L'intégration en CDI de droit privé avec détachement de la fonction publique d'un technicien SPANC de Soulevre en Bocage suite à sa titularisation.
- Une démission d'un fonctionnaire est prévue au 30/03/2024. Il n'est pas envisagé de recrutement externe pour remplacer ce poste.
- Un poste de fonctionnaire catégorie C filière administrative est actuellement vacant. Il est envisagé de supprimer ce poste.
- Le recrutement d'un technicien de maintenance est envisagé pour renforcer l'équipe Usines en adéquation avec le périmètre technique géré.

Les élections du Comité Social et Economique (CSE) sont prévues en mars 2024. Suite à cette élection, un accord d'entreprise sera à négocier avec le CSE, en substitution des différents régimes actuellement appliqués.

3. Dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement 2023 sur les 3 budgets Assainissement Collectif transférés se sont élevées à 3,037 M€ pour un cumul des budgets prévisionnels de 3,771 M€. Les dépenses de fonctionnement 2023 sont en augmentation de 6,9% par rapport à 2022 (2,84 M€) du fait notamment de l'évolution des couts énergétiques (+180 k€).

Les dépenses proposées pour 2024 s'élèvent à 3,88 M€ (hors transfert à la section d'investissement) soit une augmentation de 2,9% par rapport aux budgets prévisionnels 2023.

Des évolutions sont en particulier prévues sur certains postes :

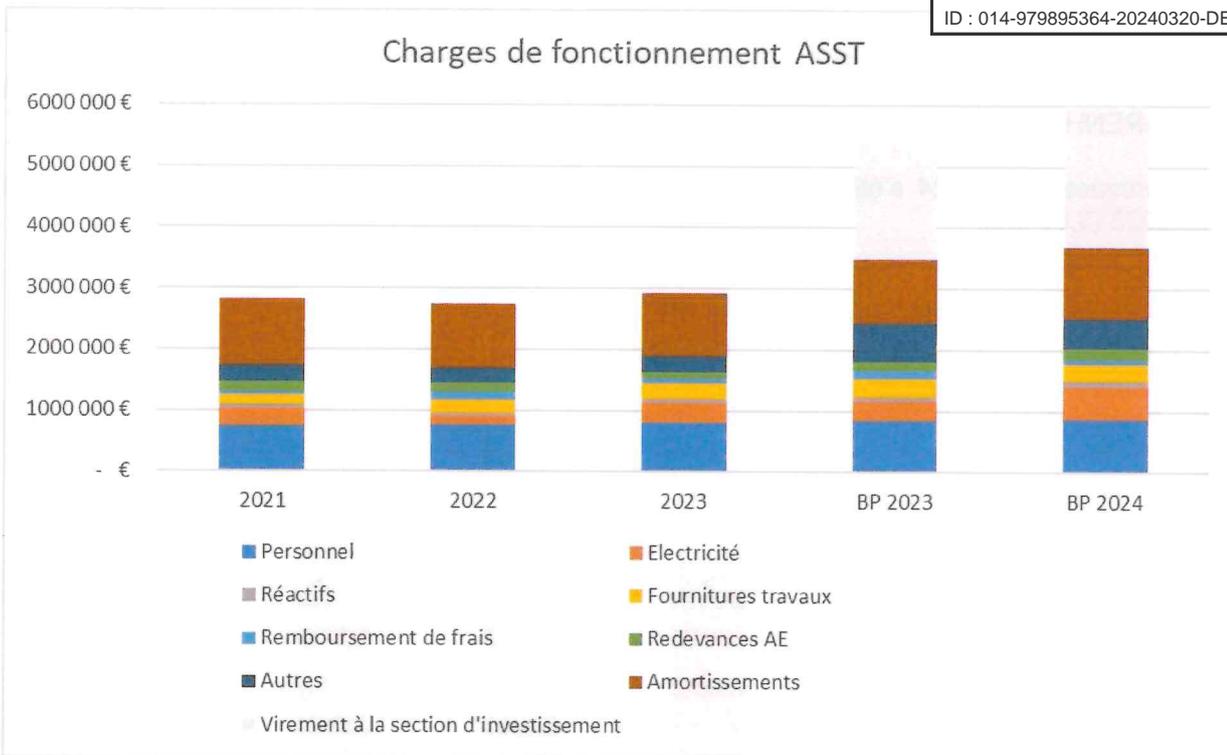
- Une forte augmentation des charges d'électricité est anticipée en 2024 avec une augmentation à 0,20 €/kWh du cout d'approvisionnement électrique dans le cadre du nouveau contrat SDEC, soit un quasi-doublement du prix de l'électricité (+220 k€/an anticipé par rapport aux charges réelles 2023).
- Le personnel (878 k€ prévu), en augmentation de 4% par rapport au budget prévisionnel 2023 et de 8% par rapport au réalisé 2023.

Cette augmentation est notamment liée à

- o Une hypothèse d'augmentation générale des salaires qui sera calquée sur l'évolution des minima de la convention collective de l'eau et de l'assainissement (IDCC 2147).
- o La prise d'effet en année pleine des évolutions salariales accordées en 2023 (notamment revalorisation de 7% de la grille SEVN correspondant à la revalorisation des minima de l'IDCC 2147)
- o La prise en compte d'augmentations individuelles de certains agents représentant environ 1% de la masse salariale
- Une provision de 120 k€ est proposé dans le cadre du litige avec EDF du précédent marché SDEC,
- L'annulation de 48 k€ de titres émis sur les exercices antérieurs entre structures fusionnées et non payées.

Par ailleurs, il est proposé de ne pas prendre en compte d'éventuel gain lié à la mutualisation pour 2024.

La ventilation des charges prévues est la suivante (y compris opérations d'ordre) :



Le détail des dépenses de fonctionnement est joint en Annexe.

4. Recettes de fonctionnement

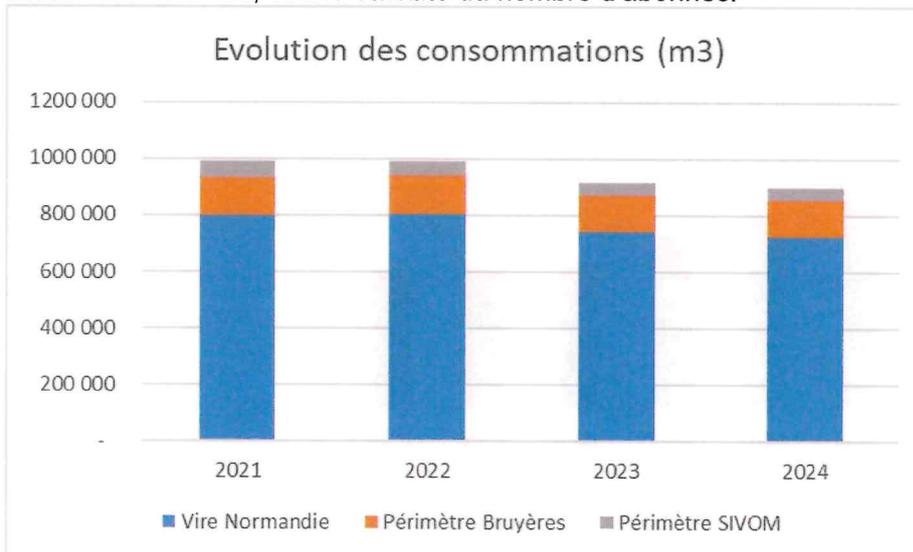
Le total des recettes de fonctionnement 2023 sur les 3 budgets Assainissement Collectif transférés se sont élevées à 3,46 M€, pour un budget prévisionnel de 3,63 M€.

Les recettes de fonctionnement 2023 sont en diminution de 5% par rapport à 2022 (3,66 M€), du fait d'une forte diminution des primes pour épuration (-90k€) et d'un tassement des consommations qui ne compense pas la hausse de tarif appliquée en 2023 sur Vire Normandie.

Plusieurs faits marquants vont impacter l'évolution des recettes en 2024 :

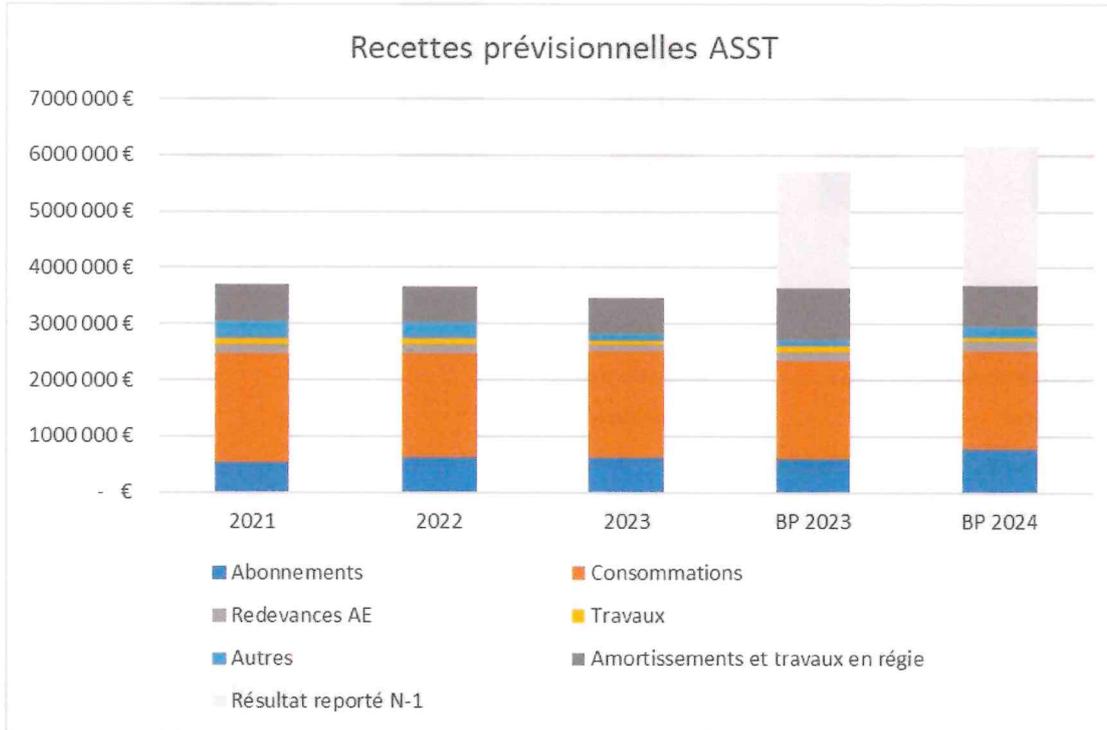
- L'augmentation des tarifs sur Vire Normandie devrait permettre, à assiette constante, de dégager une recette supplémentaire d'environ 130 k€/an
- Les consommations sont orientées depuis 2022 à la baisse avec une baisse de 0,4% entre 2021 et 2022 et d'environ 7% entre 2022 et 2023.

Une prolongation de cette tendance baissière est anticipée pour 2024, avec une hypothèse de baisse de 2% des volumes, et une stabilité du nombre d'abonnés.



- Le dispositif de primes pour épuration versé par l'Agence de l'Eau d'Alsace pour l'année 2023, représente une recette qui s'élevait à 139 k€ en 2022 (dernière année pleine du dispositif) et 34 k€ en 2023.
- Un versement exceptionnel du SDEC est prévu pour un montant de 142 k€ au titre de la revente des droits ARENH 2023 non utilisés.

Les recettes prévues pour 2024 s'élèvent à 3,69 M€, en augmentation de 1,4% par rapport au budget prévisionnel 2023 (3,63 M€).

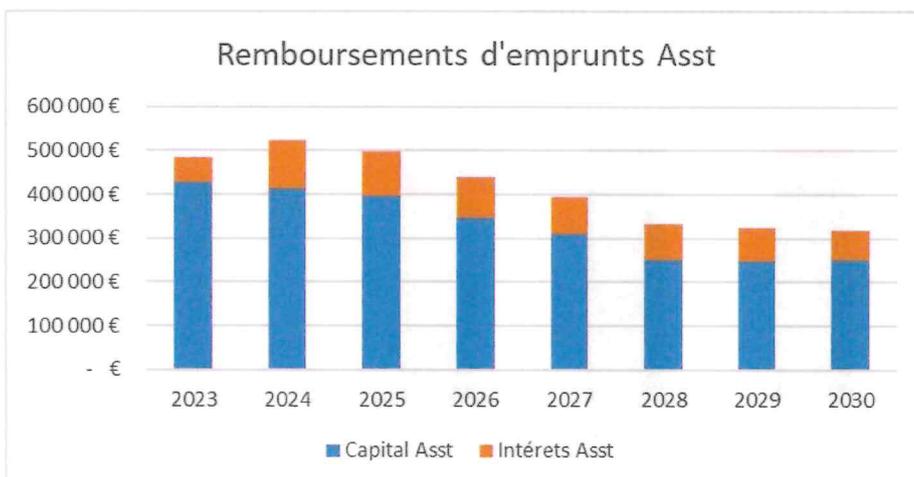


5. Endettement

Les emprunts des précédentes structures sont repris par le syndicat des Eaux du Bocage Virois, pour un endettement total au 01/01/2024 de 4,29 M€.

La charge financière associée est estimée à 532 k€ pour 2024 : 414 k€ de remboursement de capital et 118 k€ d'intérêts.

Les annuités prévisionnelles pour les prochaines années (hors ligne de trésorerie et emprunts 2024) sont les suivantes :

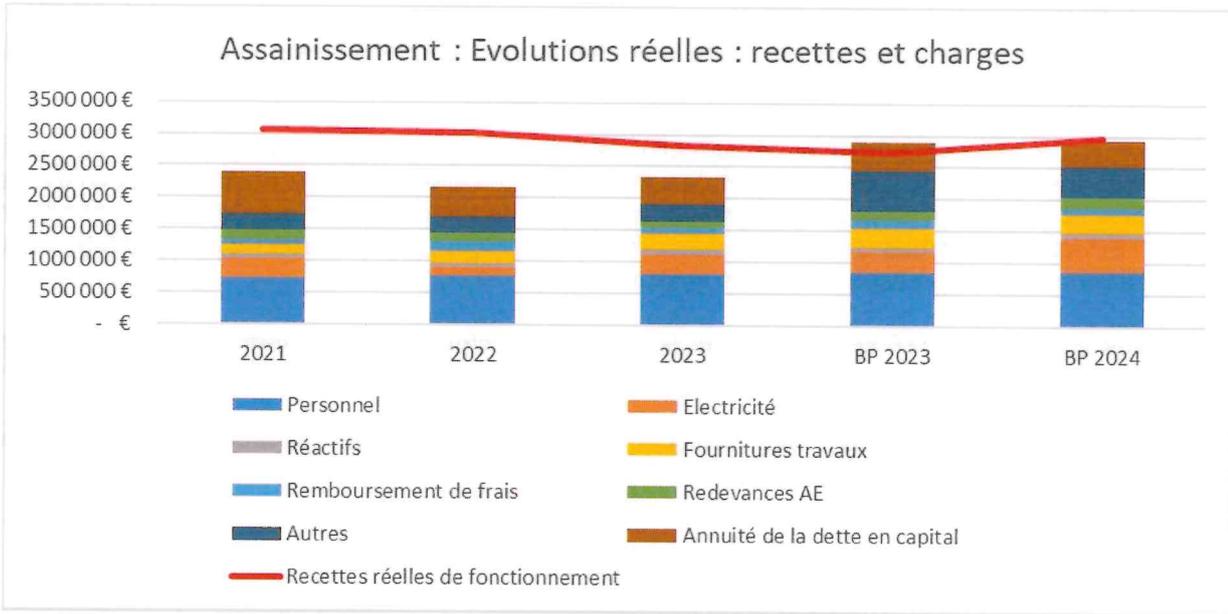


La durée d'extinction de la dette est d'environ 5,3 ans, si tout l'autofinancement est consacré au remboursement.

Il n'est pas prévu de nouveaux emprunts en 2024.

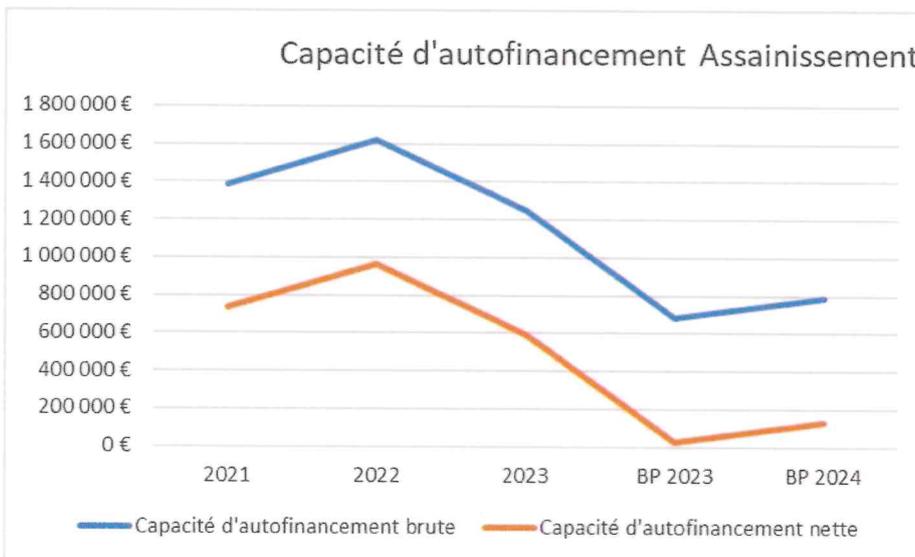
4- Capacité d'autofinancement

Les équilibres financiers sont les suivants :



Les résultats des deux derniers exercices sont en légère dégradation, avec une augmentation des charges du fait de l'inflation, et une baisse des recettes.

En prenant en compte les dépenses de travaux réalisés en régie (déjà intégrés en dépenses de fonctionnement), la capacité d'autofinancement brute est projetée à 785 k€. La capacité nette d'autofinancement (après remboursement de la dette) est projetée à 130 k€ pour 2023 :



Par ailleurs, l'excédent 2023 est estimé à 2,38 M€, soit une capacité totale d'investissement pour 2023 estimée à 2,2 M€, compte tenu des annuités de la dette, des subventions et des amortissements.

5. Programme d'investissements

Le programme d'investissement proposé s'élève à 2,1 M€ (hors travaux en régie) et est détaillé en Annexe.

Il comprend notamment :

- Des travaux de renouvellement et extension des réseaux pour environ 1090 k€ (hors travaux en régie) prenant en compte les projets de travaux de voirie des communes (ex : rue Chanoine Cochard à Bény, rue Froide à la Graverie).
En terme d'extension de réseau, il est prévu la fin des travaux d'extension sur le secteur de la Croix de l'Auvère à Roullours, permettant de raccorder une vingtaine d'habitations.
- Des travaux de renouvellement et amélioration sur les stations d'épuration pour 570 k€, avec notamment des travaux de remise en état des sites, le renouvellement de l'automate de la STEP de Saint Sever et la mise en place d'un dégrilleur, le remplacement des automates et de la supervision de la STEP de Vire, et des travaux d'amélioration énergétique (amélioration des centrifugeuses, renouvellement des surpresseurs, sondes ammonium...)
- Différentes études pour 186 k€, notamment le schéma directeur d'assainissement sur le périmètre Bruyères
- Des travaux de renouvellement des véhicules et équipements pour environ 270 k€ incluant notamment un camion grue et deux véhicules de service.